

# NÉGOCIATEUR IMMOBILIER [ELEARNING]

OFIB.FR

**DURÉE ESTIMÉE**  
7 jours (soit 50 heures)



**PRIX**  
1500 € HT soit 1800 € TTC par participant

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en reconversion professionnelle ayant un intérêt confirmé pour le secteur immobilier

## PRÉREQUIS

- Avoir une expérience significative dans le domaine commercial
- Bonne connexion Internet
- Maîtrise de la langue française

## PÉDAGOGIE

Formation dispensée en e-learning

## FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

## ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances

Questionnaire de satisfaction

Attestation de fin de formation

## OBJECTIFS

- **Respecter** les cadres réglementaires et déontologiques liés à la réalisation de transactions immobilières
- **Rechercher** des biens, réaliser des estimations, obtenir des mandats, conseiller et accompagner des clients dans des transactions
- **Assurer** des achats et des ventes de biens, sécuriser des formalisations d'actes en lien avec des transactions immobilières

## VALIDATION

Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF, délivrera :

une attestation de fin de formation « NÉGOCIATEUR IMMOBILIER »

## PROGRAMME

Voir le détail en page suivante

- ▶ SUR DEMANDE, DÉPLOIEMENT DE NOS FORMATIONS AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE (INTRA-ENTREPRISE) PARTOUT EN FRANCE.



**DURÉE ESTIMÉE**  
7 jours (soit 49 heures)



**PRIX**  
1500 € HT soit 1800 € TTC par participant

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en reconversion professionnelle ayant un intérêt confirmé pour le secteur immobilier

## PRÉREQUIS

- Avoir une expérience significative dans le domaine commercial
- Bonne connexion Internet
- Maîtrise de la langue française

## PÉDAGOGIE

Formation dispensée en e-learning

## FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

## ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances

Questionnaire de satisfaction

Attestation de fin de formation

## PROGRAMME

Responsabilité du professionnel immobilier et validité juridique de la vente (1H30)

Réglementation générale sur la protection des données (1H)

Le code de déontologie (2H)

Lutte anti blanchiment et financement du terrorisme (1H)

Démarchage et délais de rétractation (15 min)

Loi Hoguet (15 min)

Capacité d'emprunt (15 min)

Rémunération des professionnels de l'immobilier (15 min)

Contentieux portant sur la qualité d'un bien (30 min)

Les points à vérifier avant la prise d'un mandat (30 min)

Les diagnostics techniques immobiliers (12H)

Les essentiels du mandat de vente (1H)

Avis de valeur (1H)

Vocabulaire de la construction : gros œuvre et second-œuvre (16H45)

VEFA (1H30)

Assurances dommages ouvrages et décennale (2H)

La réglementation des copropriétés (45 min)

Les régimes matrimoniaux (1H30)

Pathologies du bâti (1H)

TVA immobilière (15 min)

Plus-value immobilière (15 min)

Capacité d'emprunt en immobilier (15 min)

Annonces immobilières (1H)

Prospection immobilière (1H)

Anglais technique (2H)

La vente intelligente (1H)

L'avant contrat (15 min)

Évaluations (1H)



La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 - 14h00-17h00)

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 50% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.